

# Empreintes et emprises de la financiarisation

Isabelle Chambost, Yamina Tadjeddine, Caroline Vincensini

DANS **TERRAINS & TRAVAUX** 2018/2 N° 33 , PAGES 5 À 23  
ÉDITIONS **ENS PARIS-SACLAY**

ISSN 1627-9506

DOI 10.3917/tt.033.0005

Date de mise en ligne : 12/12/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2018-2-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour ENS Paris-Saclay.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Isabelle Chambost, Yamina Tadjeddine, Caroline Vincensini

# Empreintes et emprises de la financiarisation

**L**E POIDS et le rôle économique grandissant de la finance constituent le point de départ de la caractérisation du phénomène de financiarisation par la littérature économique. Cette qualification critique met en évidence l'importance prise par la finance à travers ses marchés, ses instruments (notamment les produits dérivés), ses acteurs, ses institutions et ses visées, soulignant la captation et l'accumulation des profits au détriment de l'« économie réelle » par le déploiement de logiques essentiellement spéculatives. Le capitalisme financier, faisant système, subordonne ainsi l'ensemble des différents pans de la société en imposant ses référents normatifs et ses rapports de force, captant l'essentiel de la valeur et instituant des mécanismes de rentes financières (Serfati, 1996 ; Epstein, 2005 ; Dore, 2008 ; Krippner, 2005 ; Fine, 2012).

Depuis une vingtaine d'années, des travaux en socioéconomie, en science politique, en économie, en sociologie, en sciences de gestion, documentent ses caractéristiques, ses origines, ses manifestations et ses conséquences, s'inscrivant dans des degrés progressifs de conceptualisation, de la description empirique de réalités à la caractérisation plus théorique du capitalisme actuel. Cette littérature montre comment la finance appose ses droits sur les espaces non financiers, que ce phénomène soit étudié en tant que nouveau régime d'accumulation, en tant que processus de redistribution à travers l'imposition d'une création de valeur pour l'actionnaire ou par une invasion de notre quotidien, selon la typologie de Van der Zwan (2014).

Ces trois approches s'accordent sur le pouvoir de la finance et sur la domination que celle-ci exerce quelle que soit l'échelle considérée – macro, méso ou micro. Elles considèrent aussi que la période contemporaine constitue l'aboutissement complet de ce processus<sup>1</sup>.

## ■ La financiarisation : un phénomène protéiforme

Un premier ensemble de travaux (Krippner, 2005 ; Boyer, 2000 ; Aglietta, 2001 ; Epstein, 2005) issus de l'économie politique aborde la financiarisation comme une forme d'accumulation du capital. Le regard est résolument macroéconomique et s'attache à révéler les circuits des flux monétaires et financiers. Ces travaux mettent aussi en lumière la façon dont les organisations issues de la sphère financière capturent la rente économique en articulation avec les différentes politiques mises en œuvre par les États favorisant de manière directe ou indirecte la financiarisation (privatisations, dérèglementations, ouverture de services publics de nature financière). La deuxième acception de la financiarisation consiste en l'affirmation de la valeur actionnariale dans le monde entrepreneurial (Lazonick et O'Sullivan, 2000 ; Lordon, 2000 ; Morin, 2000 ; Aglietta et Rébérioux, 2004 ; Coriat, 2008 ; Lazonick, 2013 ; Montalban et Sakiç, 2013). L'idéologie de la valeur actionnariale est assise sur la primauté des droits des actionnaires. L'étude de la financiarisation consiste alors à identifier les effets concrets de cette idéologie sur la gouvernance des entreprises, mais aussi sur la société dans son ensemble. La troisième approche s'attache à identifier dans les pratiques quotidiennes, qu'elles soient domestiques, publiques, économiques ou religieuses, l'influence de normes issues du monde financier (Zelizer, 1994 ; Erturk *et al.*, 2007 ; Chiapello, 2015 et 2017 ; Lazarus, 2016), en contribuant à définir et à préciser les spécificités de l'« éthos » financier, en définissant notamment des idéal-types (la figure de l'investisseur, de l'épargnant, du banquier, de l'endetté) et en analysant les conséquences induites sur les choix engageants de la vie.

Certains de ces travaux s'articulent, de manière plus ou moins explicite selon les cas, avec ceux qui s'intéressent plus directement à l'industrie de la finance et qui se sont notamment développés dans le cadre des études sociales de la finance. Les ouvrages collectifs *The Discreet Regulator* (Huault et Richard, 2012), puis *La Fabrique de la finance. Pour une*

---

1. Voir par exemple l'introduction du livre d'Epstein (2005) ou l'introduction du numéro spécial de la *Revue de la régulation* de Lemoine et Ravelli (2017).

*approche interdisciplinaire* (2016), suivi de *The Making of Finance. Perspectives of the Social Sciences* (2018)<sup>2</sup> rassemblent ainsi des recherches qui, à travers une analyse critique des théories financières et l'étude du fonctionnement des organisations et des institutions financières, rendent compte de la manière dont les intermédiaires financiers prescrivent, mettent en œuvre et contrôlent le processus de financiarisation.

Les trois dimensions identifiées par Van der Zwan (2014) se complètent en offrant des échelles d'observation différentes et complémentaires d'un même phénomène social et permettent d'analyser l'hégémonie financière contemporaine à travers des angles différents, pour apprécier ses conséquences. La première acception permet d'en souligner, au niveau de la société, les grandes tendances et les lignes de force, tant par une mesure macroéconomique du poids de cette hégémonie – constatant un accroissement de l'endettement (Lemoine, 2016 ; Fligstein et Goldstein, 2015) et des inégalités de revenu (Piketty, 2001 ; Godechot, 2015 ; Stockhammer et Wildauer, 2016) – que par des analyses macrosociales de montée des inégalités face aux risques (Dore, 2008) ou de l'évolution du rapport des classes sociales (Lemoine et Ravelli, 2017).

La deuxième acception opte pour une échelle mésoéconomique, en se focalisant sur les transformations des entreprises qui conduisent à une nouvelle structuration des organisations, le ralliement, à des degrés certes divers, des directions des entreprises au pouvoir financier (Fine, 2012 ; Palpacuer *et al.*, 2006), la transformation de certains métiers et l'apparition de nouveaux pouvoirs (Morales et Pezet, 2010 ; Montalban et Sakiñ, 2013). La mise sous tension financière des collectifs conduit alors à accélérer les tendances déstabilisatrices du travail – sous-effectif permanent, précarisation du travail, flexibilisation des rémunérations et déni des prérogatives des instances représentatives du personnel (Gospel et Pendleton, 2005 ; Chambost, 2013 ; Boussard, 2017). À travers les luttes d'influence s'articulent instruments financiers, dispositifs juridiques (droit des sociétés, du travail, droit fiscal) et dispositifs comptables de gestion de la performance et de mise sous tension. Les mécanismes de diffusion peuvent opérer tant au sein des organisations qu'au sein de la sphère économique, à travers des considérations imposées par les organisations financières au nom de normes réglementaires (Baud et Chiapello, 2015 ; Huault et Richard, 2012), mais aussi grâce à l'expansion académique des enseignements de finance et plus largement de ceux qui sont dispensés

---

2. Sous la direction, pour ces deux derniers ouvrages, de I. Chambost, M. Lenglet et Y. Tadjeddine.

*via* les écoles de commerce et mobilisés dans ces cadres, et à travers elles (Whitley, 1986 ; Ortiz et Muniesa, 2017).

La troisième approche met, quant à elle, l'accent sur la manière dont les individus, à travers les grandes étapes de la vie – financement du logement, des études, couverture des risques maladie, gestion de la retraite, etc. – sont amenés à opérer des choix les conduisant à mobiliser des instruments financiers dont ils supportent de plus en plus les risques de manière individuelle. Ils sont ainsi rendus responsables de l'augmentation de leur vulnérabilité, à travers l'illusion qui leur est donnée par la littérature financière, qu'ils sont censés maîtriser, de la prédictibilité des retours sur investissements et des risques pris (Martin, 2002 ; Erturk *et al.*, 2007 ; Lazarus, 2016). Ces recherches permettent de tracer les conséquences des politiques publiques, notamment le passage de logiques de répartition à des logiques de capitalisation (Montagne, 2006). Elles analysent ainsi les modalités de diffusion de l'éthos financier et des représentations associées, à travers différents mécanismes de raisonnement financier, au fonctionnement profondément simplifié ou résolument opaque (MacKenzie, 2006) : actualisation des flux futurs (Doganova, 2014), raisonnement en espérance-variance (Walter, 1996), assurances individuelles (Zelizer, 1994), options (Martin, 2016 ; Huault et Rainelli, 2009) ou recours au crédit (Lazarus, 2012 ; Poon, 2009). Si cette pénétration touche plus particulièrement les classes moyennes (Erturk *et al.*, 2007), le recours au puissant contrôle social dans le cas de la microfinance peut permettre d'accentuer la dépossession totale des plus pauvres (Mader, 2015).

Les articles qui composent ce dossier s'inscrivent plus particulièrement dans les deux dernières approches, tout en tissant des liens étroits avec les phénomènes d'accumulation et de montée des inégalités. Nous avons choisi de privilégier des études qui ne portaient pas directement sur le secteur financier, afin d'explorer les manières dont émergent les empreintes et dont se construit l'emprise de la finance sur d'autres sphères sociales. Ainsi, **Nicolas Pinsard** montre comment, en raison des nécessités de financement de l'État au XVII<sup>e</sup> siècle, ce dernier opère progressivement une marchandisation des offices. **Antoine Guironnet, Ludovic Halbert et Nicolas Maisetti** étudient l'activité de *lobbying* exercée par les financeurs immobiliers sur l'élaboration des réglementations environnementales. **Fabien Foureault**, quant à lui, analyse l'influence des fonds de capital-investissement sur la direction d'une entreprise. **Axel Pohn-Weidinger**, enfin, montre comment le déchiffrement d'un cahier de comptes permet de saisir le quotidien économique d'une famille, en soulignant, notamment, l'influence du crédit sur les liens familiaux.

## ■ La financiarisation : un phénomène pas toujours aisé à documenter

S'il est aujourd'hui possible de proposer des analyses théoriques relativement homogènes de ce phénomène, celui-ci peut se décliner de manière différenciée. Sans approfondir les questions liées à la « variété des capitalismes » (Dore, Lazonick et Sullivan, 1999 ; Hall et Soskice, 2001 ; Godchot, 2015), l'existence de différentes formes de médiations, de nature microéconomique, politique ou institutionnelle (Gospel et Pendleton, 2005) peut rendre difficile l'identification des conséquences propres à la financiarisation. La catégorisation proposée par Van der Zwan (2014) permet de mettre en évidence la grande variété des facettes de la financiarisation et témoigne, par l'ampleur des travaux mobilisés, de la difficulté à tracer ce phénomène en le documentant dans ses manifestations, ses origines et ses conséquences. L'articulation avec d'autres mécanismes, susceptibles d'en amplifier ou d'en atténuer les effets, complexifie le décryptage de liens de causalité et rend d'autant plus difficile la capacité à développer des formes d'opposition ou de résistance.

La première difficulté tient au repérage empirique de la financiarisation, à l'établissement de liens de causalité entre cette dernière et d'autres phénomènes, et à la mesure de ses effets, bref, à l'identification de son empreinte. L'entrée par un instrument financier est sans doute la plus simple, même si l'existence de ce dernier n'induit pas – en lui-même – l'existence de ce phénomène. *A contrario*, les manifestations de la financiarisation, notamment dans des sphères *a priori* éloignées de la finance, ne permettent pas toujours de saisir à quel niveau les dispositifs financiers interfèrent et comment la financiarisation produit du pouvoir, ou de la domination. Il n'est, en effet, pas toujours aisé, à partir d'une analyse de la souffrance au travail, du délitement des liens familiaux, d'un déclasserement social, d'une désyndicalisation ou de dysfonctionnements dans les soins hospitaliers, d'établir un lien de causalité possible avec la financiarisation.

Cette démarche peut être facilitée par l'étude des modalités d'interpénétration entre les sphères productive – industrielle, servicielle, agricole, de la santé, etc. – domestique, environnementale, etc. et la sphère financière, en essayant d'aller au-delà des points de jonction et de pénétrer le fonctionnement de la finance. Cela est nécessaire en raison de l'opacité socialement construite de la finance et de son fonctionnement, et de la difficulté, en tout cas perçue comme telle, à investiguer sur ce champ et à saisir les rapports de force qui s'y exercent pour comprendre

comment ils se déploient dans les autres sphères économiques et sociales (Chambost, Lenglet et Tadjeddine, 2018). L'approfondissement des connexions entre les différentes dimensions précédemment citées, comme y invite la définition de Dore (2002 : 116) tout en soulignant la nature complexe et diffuse de ce phénomène, permet de saisir les dynamiques à l'œuvre. Mettant l'accent sur « la domination des contrôleurs financiers sur le management des entreprises, des actifs financiers parmi l'ensemble des actifs, [...] de la Bourse comme marché de contrôle pour définir les stratégies de fusion-acquisitions », cet auteur introduit un continuum entre la régulation de l'économie par les marchés financiers et ses conséquences sur le fonctionnement des entreprises. La construction progressive des articulations entre l'économie globale et les pratiques locales permet ainsi de mettre en lumière les différentes strates de rapports de force et de luttes d'influence permettant de distinguer le jeu des pouvoirs et la manière dont se construit progressivement la domination de la finance sur d'autres sphères sociales (Benedetto-Meyer, Maugeri et Metzger, 2011).

Analyser la financiarisation suppose également de la distinguer des autres phénomènes contemporains tout en s'interrogeant sur les interactions possibles, sur les liens directs ou indirects qui peuvent advenir ainsi que les effets d'entraînement et de renforcement. Si, comme le précise Durand (2014), il est difficile d'analyser la financiarisation en dehors de la mondialisation et des politiques néolibérales, les relations entre ces trois concepts sont, cependant, loin d'être univoques et supposent d'être identifiées de manière différenciée. La financiarisation prend appui sur la mondialisation financière (Chesnaï, 1996) et peut se coupler à d'autres formes de mondialisation, renforçant par là même les deux phénomènes, comme l'analysent Milberg (2008) ou Baud et Durand (2012) à propos des chaînes de valeur globales. Palpacuer *et alii* (2006) montrent ainsi que la financiarisation des firmes multinationales européennes de l'agroalimentaire n'est pas imputable aux pressions de leur actionnariat dominant, mais relève plutôt d'un choix stratégique délibéré des sphères dirigeantes, visant à financer leurs stratégies de globalisation. Sans entrer dans la difficile question de l'articulation entre financiarisation et néolibéralisme (Duménil et Levy, 2005 ; Fine, 2012), la financiarisation interagit également avec l'évolution des politiques publiques. Ces dernières ont favorisé et favorisent la financiarisation par le biais de la dérèglementation des marchés financiers, du financement du déficit public, des privatisations ou de la mise en œuvre de certaines formes de politique monétaire (Morin, 2000 ; Chesnaï, 2004 ; Krippner, 2011 ; Lemoine, 2016). La financiarisation pénètre également au cœur des politiques publiques (Chiapello, 2017) par la mise en place

de montages financiers complexes comme les partenariats public-privé ou par le couplage de la diminution du financement par l'État des services publics et de leur ouverture à des entreprises privées, financées par des fonds d'investissement ciblant les clientèles les plus solvables.

## ■ La financiarisation, depuis quand ?

Ce numéro de *terrains & travaux* invite donc à analyser les empreintes et les emprises de la financiarisation pour en révéler les traces empiriques et proposer une perspective critique sur l'idéologie portée par ces transformations. Se pose alors la question des bornes chronologiques : peut-on parler de financiarisation avant la fin du xx<sup>e</sup> siècle ? Nous proposons d'ouvrir sur des périodes historiques plus anciennes pour replacer le développement des instruments financiers et l'observation de leurs effets micro et macro sur l'économie et la société, dans une perspective historique de long terme. Si, à notre connaissance, la financiarisation ne semble pas être une problématique centrale pour l'histoire économique médiévale ou moderne, nombre d'historiens ont étudié des pratiques et des dispositifs financiers dans des contextes déjà anciens. Dès lors, en suivant Bernard Lahire (2012), nous faisons le pari que leur observation dans le temps long permet de voir en quoi ils « préfigurent déjà le monde où nous vivons » (Braudel, 1985 : 11), car « il n'y a jamais entre passé, même passé lointain, et temps présent de rupture totale, de discontinuité absolue » (Braudel, 1985 : 51). En suivant la pensée de Braudel, selon laquelle l'étude du temps long permet la mise en évidence de structures relativement invariantes, par rapport auxquelles on peut apprécier les variations entre les contextes, on peut ainsi s'interroger sur la nature des invariants et leur déclinaison selon les époques.

En effet, de nombreuses études historiques classiques ou plus récentes se sont attachées à la description et à l'analyse des conséquences sociales et politiques de dispositifs et d'organisations financières sur le temps long. Les instruments financiers apparaissent effectivement avec l'avènement de la dette, de la monnaie, du change, des produits de transfert ou de couverture de risque. Présents il y a 5 000 ans en Mésopotamie (la dette et le change ; voir Graeber, 2013), à Athènes (cf. Aristote, *Les Politiques*), à Gênes au xiv<sup>e</sup> siècle, en France au Moyen Âge (Favier, 1987), à Amsterdam au xvi<sup>e</sup> siècle, à Londres dès le xvii<sup>e</sup> siècle (Braudel, 1985), ils « préparent » le capitalisme moderne, ainsi que les transformations de la société et de l'économie sous l'effet des innovations financières, la puissance financière

ayant toujours un lien avec la puissance politique, que ce soit à Gênes, Venise, Paris, Amsterdam ou Augsburg (Favier, 1987). Ce dernier auteur investigate aussi l'invention de l'« outillage intellectuel » des marchands et des financiers en vue de faire fructifier les capitaux. Ces instruments financiers ont permis de transgresser l'ordre social en remettant en cause – par exemple – le pouvoir religieux, posant ainsi un droit sur le temps censé relever du divin (Le Goff, 1997 [1986]). Ils ont également façonné les relations économiques et politiques (Flandreau, 2016), certes en s'appuyant sur la légitimité des souverains (Aglietta et Orléan, 2002), mais en influençant en retour leurs choix.

Si le concept de financiarisation qualifie une véritable rupture depuis les trente dernières années (Boyer, 2000 ; Epstein, 2005 ; Dore, 2008 ; Kripner, 2011 ; Carruthers, 2015), l'utilisation des instruments financiers et le pouvoir de la finance est un phénomène qui a traversé les âges en s'opposant aux pouvoirs en place, en composant avec eux ou en les renversant. Ce dossier est ainsi également l'occasion de s'interroger sur la manière dont les phénomènes d'emprise de la finance ont pu, selon les époques et les contextes, se déployer en identifiant, avec toutes les précautions nécessaires, les éventuelles récurrences. Nous en donnerons deux exemples, le rapport au crédit dans la vie domestique et le financement des déficits publics.

Les effets contemporains de la dépendance au crédit sur la vie domestique retracés finement par **Axel Pohn-Weidinger** font écho à des travaux d'histoire moderne sur le crédit qui montrent qu'il transforme les rapports sociaux et engendre des rapports de force, ainsi que des phénomènes de pouvoir et de domination (Muldrew, 1998 ; Fontaine, 2008). Certains écrits littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle de Maupassant, Balzac ou Flaubert se nourrissent aussi des effets de la relation de crédit. La nouvelle « La parure » de Guy de Maupassant met en scène un couple bourgeois dont la vie devient liée au remboursement d'un prêt contracté suite à la perte d'un collier de perles prêté pour une fête luxueuse. On apprendra seulement à la fin de la nouvelle (et du remboursement du prêt) que le collier prêté était de pacotille. Ce prêt aura pourtant dirigé la vie des deux personnages, obligeant la femme, qui rêvait d'une vie luxueuse, à travailler comme bonne et faisant à jamais disparaître sa beauté et ses rêves. Les modalités du financement du déficit public constituent également un domaine particulièrement fécond pour appréhender le processus de financiarisation (Lemoine, 2016) comme le montre **Nicolas Pinsard** dans son étude des offices, dispositifs créés au Moyen Âge en France pour assurer l'entretien des domaines royaux : leur vénalité, introduite en 1604, permet à Henri IV de trouver une source inespérée de revenus.

Compléter l'étude de la financiarisation contemporaine par cette perspective historique peut permettre de repérer des permanences et des tendances longues de transformations sociales et économiques, qui suggèrent que la finance exercerait déjà son emprise à des périodes antérieures à la nôtre, nous invitant à repérer les caractéristiques de la financiarisation et de sa domination au-delà de la diversité des contextes dans lesquels elle se manifeste. C'est pour ces raisons que ce dossier de *terrains & travaux* comprend un article sur les offices en France au XVII<sup>e</sup> siècle (**N. Pinsard**). Dans cet article, la vénalité des offices relève de la financiarisation au sens des temps longs et des permanences inhérentes à la pratique financière, ici la pratique des finances publiques.

## ■ La financiarisation : de ses empreintes à son emprise

Le présent dossier, composé de quatre articles, propose d'analyser le phénomène de financiarisation en partant de ses empreintes pour remonter à son emprise, *via* l'étude des dispositifs à l'œuvre à travers leurs dimensions politique, rhétorique et matérielle, ces dernières se traduisant par le recours à des instruments certes financiers, mais éventuellement à d'autres de diverses natures (juridique, de gestion...). Cette étude, en interrogeant les pratiques mais aussi les logiques d'action et de pouvoir qui sont à l'initiative de l'introduction, de l'utilisation et du déploiement de logiques financières, permet de déceler et de comprendre les phénomènes de domination à l'œuvre *via* la naturalisation des représentations financières et leur légitimation (Benedetto-Meyer, Metzger et Maugeri, 2011 ; Chiapello, 2017 ; Ertuk *et al.*, 2013 ; Martin, 2016). L'analyse d'éventuels échecs ou de formes potentielles d'opposition ou de résistance permet également d'en saisir plus finement les ressorts.

Grande précarité, violence des jeux de pouvoirs au sein d'une organisation, activités de *lobbying*, part de la fonction publique déléguée par le roi constituent les premières empreintes à partir desquelles les auteurs de ce dossier ont progressivement identifié et décrypté une partie des processus de financiarisation à l'œuvre au sein de la sphère domestique, d'une organisation, du secteur de l'immobilier, de l'administration d'un royaume. La tenue d'un livre de comptes (**Pohn-Weidinger**), les soubresauts dans la direction d'une entreprise (**Foureault**), la fabrique des lois (**Guironnet, Halbert et Maisetti**), le déploiement d'instruments de financement du royaume (**Pinsard**), permettent d'analyser les différentes caractéristiques et évolutions de divers dispositifs financiers en étudiant leur conception (**Pinsard**), la manière dont ils peuvent être utilisés pour opérer la

transformation de dispositifs non financiers (**Guironnet, Halbert et Maisetti**), ou comment il est possible de démultiplier leurs effets en les articulant à d'autres dispositifs (**Pohn-Weidinger**).

**Nicolas Pinsard**, à travers l'évolution au XVI<sup>e</sup> siècle de l'obtention des offices, représentatifs de différentes fonctions de l'État, montre comment les dispositifs financiers se construisent, associant instruments financiers, instruments juridiques et mécanismes de construction de marché. La détention d'un office, assimilable à la détention d'une rente, permet à l'officier de percevoir des charges de la part de l'État, ainsi que des paiements de la part de la population en contrepartie de la fonction qu'il représente. Susceptible d'être obtenu ou perdu de manière arbitraire, selon la bonne volonté du roi, l'office peut, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, entrer au patrimoine de l'officier et être transmis ou vendu, notamment sur adjudication. L'auteur montre alors comment l'État, afin de renflouer ses caisses, développe une myriade de nouvelles fonctions qui quadrillent et structurent la vie économique et sociale, assurées par un nombre croissant d'intermédiaires. L'auteur analyse comment se crée un véritable marché des offices qui conduit les individus à se détourner d'activités économiques de négoce au profit de l'acquisition d'offices, sur la base d'arbitrages financiers entre gains potentiels et risques de perte. La structuration progressive de marchés de gros et de détail alimente par ailleurs une forte spéculation, sciemment renforcée par des montages juridico-financiers *ad hoc*. Les montages juridico-financiers sont également les dispositifs étudiés par **Fabien Foureault** qui axe son analyse, comme nous le verrons par la suite, sur la manière dont ils sont mobilisés tant par les actionnaires que par les dirigeants d'une entreprise confrontée à la crise.

Si, dans le cas des offices, le phénomène se déploie en lui-même, la financiarisation peut également opérer *via* le détournement et la capture de dispositifs élaborés dans une autre perspective. **Antoine Guironnet, Ludovic Halbert et Nicolas Maisetti** analysent ainsi un phénomène de récupération à travers la manière dont les nouvelles normes relatives à la consommation énergétique, génératrices initialement d'incertitude pour les investisseurs immobiliers financiarisés, sont « adaptées » aux exigences de ces derniers. Par l'analyse des instruments (les lois et les techniques de calculs) et des argumentaires mobilisés, à travers notamment un usage étonnant de la pyramide de Maslow, ils construisent très clairement la manière dont les visées de « perpétuer leurs pratiques d'accumulation et leur rente foncière » sont mises en œuvre.

**Axel Pohn-Weidinger** offre un accès très éclairant sur la manière dont le cahier de comptes opère des effets sur la femme qui le tient, par « le

travail infinitésimal et quotidien qu'est la gestion budgétaire ». Il y parvient par la méthodologie retenue, l'étude d'un matériau d'enquête non en lui-même, mais à travers l'usage qu'en fait l'individu couplé à des entretiens et une observation participante. Il retrace ainsi le travail de calcul et d'arbitrage d'une grand-mère, principale source de subsistance d'une famille surendettée, confrontée aux difficultés de la vie et menacée de déclassement.

Progresser des empreintes à l'emprise permet de saisir comment les dispositifs s'inscrivent dans des jeux d'influences, de pouvoir et de rapports de force qui participent, en eux-mêmes, à construire une domination assise sur une légitimation et conduisant à une naturalisation et/ou à une réification de la finance. L'assertion « les marchés financiers pensent que » en est, par exemple, profondément révélatrice. Si ce phénomène peut être documenté dans le cadre d'études macro à partir de données quantitatives, il n'est pas aisé de saisir ce phénomène à partir d'études empiriques en raison de son caractère anonyme, diffus et distribué. La catégorisation de l'accès aux dispositifs permet, comme le propose Metzger (2012 : 24), de les analyser à différents stades et d'opérer un continuum entre leur processus de conception et les institutions et les acteurs impliqués, entre leur utilisation par des acteurs « disposant de capacités d'action durable et étendue sur les actions des autres ainsi que de pratiques réflexives leur permettant d'adapter leurs moyens d'action » et ceux qui n'ont pas accès à la conception des dispositifs et qui en subissent les différentes modalités de violence.

Les auteurs de ce dossier nous offrent la possibilité d'étudier ces différents stades, de l'envahissement du quotidien (**Pohn-Weidinger**), aux rapports de force entre acteurs qui en connaissent les ressorts, les uns car ils les ont implantés, les autres car ils les connaissent suffisamment pour y trouver leur intérêt ou s'en prémunir (**Foureaux**), à l'accès même aux processus de conception permettant ainsi de dévoiler clairement leurs visées (**Pinsard**, ainsi que **Guironnet, Halbert et Maisetti**).

L'analyse très précise d'**Axel Pohn-Weidinger** nous permet de saisir au quotidien l'emprise des produits financiers « au niveau infinitésimal des dépenses quotidiennes », mais également tout au long d'une trajectoire de vie de grands-parents, marquée par la prise en charge financière des enfants et petits-enfants. Comme le souligne l'auteur, à partir des arbitrages réalisés entre trois impératifs – transmettre un héritage, prendre en charge et consommer – et les considérations morales sur l'argent qui les accompagnent, on saisit progressivement « la violence de la redistribution des identités familiales dans le déclassement ». Atténuée ou repoussée un

temps par le recours au crédit, elle éclate par la suite avec d'autant plus de force, distendant fortement les liens familiaux. Les normes de consommation que renvoie la petite-fille, le financement de ses études réalisées dans des écoles privées et la peur que la fille malade et sans revenu soit privée de logement, en disent long sur le fonctionnement d'une société et la manière dont cette grand-mère, en raison de l'orientation des politiques publiques, se retrouve à prendre elle-même à sa charge certaines dépenses et à supporter les risques inhérents à la vie.

En pénétrant les cercles de pouvoir au sein d'une entreprise détenue par des fonds de capital-investissement, **Fabien Foureault** nous propose une analyse des alliances existant entre des actionnaires financiarisés et les directions d'entreprise, alliances dont une crise peut faire émerger les rapports de force à l'œuvre. Le cas étudié permet en effet de montrer comment les financiers sont amenés à composer avec le pouvoir des dirigeants, opérant un « contrôle indirect », en raison de la nature de l'activité de l'entreprise, spécialisée dans les produits de haute technologie et positionnée sur les marchés militaires. Ses dirigeants disposent d'une expertise et d'un fort capital relationnel, et se révèlent particulièrement proches des cercles du pouvoir politique. Il faut donc « l'onde de choc » de la crise pour que, *via* le montage financier et juridique mis en place, l'actionnaire puisse intervenir de manière très directe, et ce malgré la politique de restructuration entreprise par la direction en place. L'auteur nous offre ainsi une analyse des influences et coalitions à l'œuvre, parfois très « hétéroclites » dans le processus de destitution et de remplacement de la direction en place.

Le développement de la vénalité des offices étudié par **Nicolas Pinsard** permet l'analyse de l'évolution des strates sociales de la société de l'Ancien Régime, ce qui contribue à la compréhension des phénomènes politiques et économiques. À travers le développement de la vénalité des offices, les rois étendent progressivement leur emprise sur le territoire à l'aide d'un entrelacs administratif. L'auteur montre, cependant, que si la vénalité des offices offre le moyen au roi d'affirmer son autorité, il s'agit également pour ce dernier d'un moyen de financement de l'État. Le succès rencontré – l'obtention des offices, non sur faveur du roi mais en fonction de la capacité financière du futur officier, permet à ces derniers de parfaire leur ascension sociale et de devenir nobles – mène à une expansion spéculative et non contrôlée. Les dérèglements induits conduisent à des protestations, puis à une révolte des officiers, initiant la Fronde dont Colbert tente de tirer les leçons. Les guerres entreprises par Louis XIV ne permettent cependant pas de faire disparaître cette source essentielle de financement.

**Antoine Guironnet, Ludovic Halbert et Nicolas Maisetti** nous permettent également de pénétrer les sphères politiques à travers une étude fine des cercles d'élaboration de lois et des dispositifs financiers. Ils mettent en exergue la manière dont les investisseurs immobiliers intègrent les rouages de l'État grâce à « leur pratique de fréquentation routinière de l'appareil politico-administratif » et d'un « accès facilité au législateur », à la légitimité que leur confère leur capacité à s'inscrire dans les impératifs de réduction de coût du *New Public Management* et grâce aux liens « personnels » établis dans le contexte de leur activité avec le président du Plan. Les auteurs montrent ainsi comment les investisseurs immobiliers parviennent à influencer, notamment à travers « la confiscation des possibilités d'objectivation de réglementation », sur la politique environnementale, grâce à la reformulation des lois en préparation, en incorporant des visées financières mais également en étant à l'initiative de nouvelles lois permettant « d'étendre le domaine de l'immobilier financiarisé », participant ainsi à de nouvelles formes de domination.

### ■■■ références

- Aglietta M.**, 2001. Systèmes financiers et régimes de croissance, *Revue d'économie financière*, 61, 83-115.
- Aglietta M., Orléan A.**, 2002. *La Monnaie. Entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- Aglietta M., Rebérioux A.**, 2004. *Dérives du capitalisme financier*, Paris, Albin Michel.
- Baud C., Chiapello È.**, 2015. Comment les firmes se financient : le rôle de la réglementation et des instruments de gestion, *Revue française de sociologie*, 56 (3), 439-468. DOI : 10.3917/rfs.563.0439
- Baud C., Durand C.**, 2012. Financialization, Globalization and the Making of Profits by Leading Retailers, *Socio-Economic Review*, 10 (2), 241-266. DOI : 10.1093/ser/mwr016
- Benedetto-Meyer M., Maugeri S., Metzger J.-L.**, 2011. Introduction, in M. Benedetto-Meyer, S. Maugeri et J.-L. Metzger (dir.), *L'Emprise de la gestion. La société au risque des violences gestionnaires*, Paris, L'Harmattan, 11-39.
- Boussard V. (dir.)**, 2017. *Finance at Work*, London, Routledge.

- Boyer R.**, 2000. Is a Finance-Led Growth Regime a Viable Alternative to Fordism? A Preliminary Analysis, *Economy and Society*, 29 (1), 111-145. DOI : 10.1080/030851400360587
- Braudel F.**, 1985. *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion (Champs 192).
- Carruthers B.**, 2015. Financialization and the Institutional Foundations of the New Capitalism, *Socio-Economic Review*, 13 (2), 379-398.
- Chambost I.**, 2013. De la finance au travail. Sur les traces des dispositifs de financiarisation, *La Nouvelle Revue du Travail* [En ligne], 3. Mis en ligne le 30/10/2013 (consulté le 01/10/2018). URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1012> ; DOI : 10.4000/nrt.1012
- Chambost I., Lenglet M., Tadjeddine Y. (dir.)**, 2016. *La Fabrique de la finance. Pour une approche interdisciplinaire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Chambost I., Lenglet M., Tadjeddine Y. (dir.)**, 2018. *The Making of Finance: Perspectives from the Social Sciences*, London, Routledge.
- Chesnaï Fr. (dir.)**, 1996. *La Mondialisation financière. Genèse, coût et enjeux*, Paris, Syros.
- Chiapello È.**, 2015. Financialisation of Valuation, *Human Studies*, 38 (1), 13-35.
- Chiapello È.**, 2017. La financiarisation des politiques publiques, *Mondes en développement*, 178 (2), 23-40. DOI : 10.3917/med.178.0023
- Coriat B.**, 2008. L'installation de la Finance en France. Genèse, Formes spécifiques et Impacts sur l'Industrie, *Revue de la régulation* [En ligne], 3/4. Mis en ligne le 06/01/2009 (consulté le 18/10/2018). DOI : 10.4000/regulation.6743
- Doganova L.**, 2014. Décompter le futur. La formule des flux actualisés et le manager-investisseur, *Sociétés contemporaines*, 93 (1), 67-87. DOI : 10.3917/soco.093.0067
- Dore R.**, 2002. Stock Market Capitalism and Its Diffusion, *New Political Economy*, 7 (1), 115-121.
- Dore R.**, 2008. Financialization of the Global Economy, *Industrial and Corporate Change*, 17 (6), 1097-1112. DOI : 10.1093/icc/dtn041
- Dore R., Lazonick W., O'Sullivan M.**, 1999. Varieties of Capitalism in the Twentieth Century, *Oxford Review of Economic Policy*, 15 (4), 102-120. DOI : 10.1093/oxrep/15.4.102
- Duménil G., Levy D.**, 2005. Costs and Benefits of Neoliberalism: A Class Analysis, in G.A. Epstein (dir.), *Financialization and the World Economy*, Cheltenham – Northampton, Edward Elgar.
- Durand C.**, 2014. *Le Capital fictif*, Paris, Les Prairies ordinaires.

- Epstein G.A.**, 2005. Introduction: Financialization and the World Economy, in G.A. Epstein (dir.), *Financialization and the World Economy*, Cheltenham – Northampton, Edward Elgar.
- Erturk I., Froud J., Johal S., Leaver A., Williams K.**, 2007. The Democratization of Finance? Promises, Outcomes and Conditions, *Review of International Political Economy*, 14 (4), 553-575.  
DOI : 10.1080/09692290701475312
- Erturk I., Froud J., Johal S., Leaver A., Williams K.**, 2013. (How) Do Devices Matter in Finance?, *Journal of Cultural Economy*, 6 (3), 336-352. DOI : 10.1080/17530350.2013.802987
- Favier J.**, 1987. *De l'or et des épices, naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard (Les nouvelles études historiques 12).
- Fine B.**, 2012. La financiarisation en perspective, *Actuel Marx*, 51 (1), 73-85. DOI : 10.3917/amx.051.0073
- Flandreau M.**, 2016. *Anthropologists in the Stock Exchange: A Financial History of Victorian Science*, Chicago, University of Chicago Press.
- Fligstein N., Goldstein**, 2015. The Emergence of a Finance Culture in American Households, 1989–2007, *Socio-Economic Review*, 13 (3), 575-601. DOI : 10.1093/ser/mwu035
- Fontaine L.**, 2008. *L'Économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard.
- Godechot O.**, 2015. Variétés de financiarisation et accroissement des inégalités, *Revue française de socio-économie*, 2 (n° HS), 51-72.  
DOI : 10.3917/rfse.hs1.0051
- Godechot O.**, 2016. Ce que la finance fabrique, in I. Chambost, M. Lenglet et Y. Tadjeddine (dir.), *La Fabrique de la finance. Pour une approche interdisciplinaire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 21-32.
- Gospel H., Pendleton A.**, 2005. Corporate Governance and Labour Management: An International Comparison, in H. Gospel et A. Pendleton (dir.), *Corporate Governance and Labour Management*, Oxford, Oxford University Press, 59-83.
- Graeber D.**, 2013. *Dette : 5 000 ans d'histoire*, Paris, Éd. Les liens qui libèrent.
- Hall P., Soskice D. (dir.)**, 2001. *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press.
- Huault I., Rainelli-Le Montagner H.**, 2009. Market Shaping as an Answer to Ambiguities: The Case of Credit Derivatives, *Organization studies*, 30 (5), 549-575. DOI : 10.1177/0170840609106113

- Huault I., Richard C. (dir.)**, 2012. *The Discreet Regulator. How Financial Activities Shape and Transform the World*, London, Routledge.
- Krippner G.R.**, 2005. The Financialization of the American Economy, *Socio-Economic Review*, 3, 173-208. DOI : 10.1093/SER/mwi008
- Krippner G.R.**, 2011. *Capitalizing on Crisis: The Political Origins of the Rise of Finance*, Cambridge, Harvard University Press.
- Lahire B.**, 2012. *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Éd. du Seuil.
- Lazarus J.**, 2012. *L'Épreuve de l'argent : banques, banquiers, clients*, Paris, Calmann-Lévy.
- Lazarus J.**, 2016. Le tissage de notre vie quotidienne et de la finance, in I. Chambost, M. Lenglet et Y. Tadjeddine (dir.), *La Fabrique de la finance. Pour une approche interdisciplinaire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 163-170.
- Lazonick W.**, 2013. From Innovation to Financialization: How Shareholder Value Ideology is Destroying the US Economy, in M.H. Wolfson et G.A. Epstein (dir.), *The Handbook of the Political Economy of Financial Crises*, Oxford, Oxford University Press, 491-511.
- Lazonick W., O'Sullivan M.**, 2000. Maximizing Shareholder Value: A New Ideology for Corporate Governance, *Economy and Society*, 29 (1), 13-35. DOI : 10.1080/030851400360541.
- Le Goff J.**, 1997 [1<sup>re</sup> éd. : 1986]. *La Bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Paris, Hachette (Pluriel 847).
- Lemoine B.**, 2016. *L'Ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris, La Découverte.
- Lemoine B., Ravelli Q.**, 2017. Financiarisation et classes sociales : introduction au dossier, *Revue de la régulation* [En ligne], 22 (2). Mis en ligne le 23/02/2018 (consulté le 18/10/2018). URL : <http://journals.openedition.org/regulation/12593> ; DOI : 10.4000/regulation.12593
- London Fr.**, 2000. La « création de valeur » comme rhétorique et comme pratique. Généalogie et sociologie de la « valeur actionnariale », *L'Année de la régulation*, 4, 117-167.
- MacKenzie D.**, 2006. *An Engine, not a Camera: How Financial Models Shape Markets*, Cambridge – London, MIT Press.
- Mader Ph.**, 2015. *The Political Economy of Microfinance: Financializing Poverty*, London, Palgrave Macmillan.
- Martin D.**, 2016. Domestication sociologique d'un produit financier. Le cas des dérivés, in I. Chambost, M. Lenglet et Y. Tadjeddine (dir.), *La Fabrique de la finance. Pour une approche interdisciplinaire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 35-42.

- Martin R.**, 2002. *Financialization of Daily Life*, Philadelphia, Temple University Press.
- Metzger J.-L.**, 2012. Le changement perpétuel au cœur des rapports de domination, *SociologieS* [En ligne]. Mis en ligne le 09/05/2012 (consulté le 18/10/2018). URL : <http://sociologies.revues.org/3942>.
- Milberg W.**, 2008. Shifting Sources and Uses of Profits: Sustaining US Financialization with Global Value Chains, *Economy and Society*, 37, 420-451.
- Montagne S.**, 2006. *Les Fonds de pension. Entre protection sociale et spéculation financière*, Paris, Odile Jacob.
- Montalban M., Sakiñç M.E.**, 2013. Financialization and Productive Models in the Pharmaceutical Industry, *Industrial and Corporate Change*, 22 (4), 981-1030.
- Morales J., Pezet A.**, 2010. Les contrôleurs de gestion, « médiateurs » de la financiarisation. Étude ethnographique d'une entreprise de l'industrie aéronautique, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 16 (1), 101-132. DOI : 10.3917/cca.161.0101
- Morin Fr.**, 2000. La rupture du modèle français de détention et de gestion des capitaux, *Revue d'économie financière*, 50, 111-132.
- Muldrew C.**, 1998. *The Economy of Obligation. The Culture of Credit and Social Relations in Modern England*, Basingstoke, Palgrave.
- Ortiz H., Muniesa F.**, 2017. Business Schools, the Anxiety of Finance, and the Order of the "Middle Tier", *Journal of Cultural Economy*, 11 (1), 1-19. DOI : 10.1080/17530350.2017.1399432
- Palpacuer Fl., Pérez R., Tozanli S., Brabet J.**, 2006. Financiarisation et globalisation des stratégies d'entreprise : le cas des multinationales agroalimentaires en Europe, *Finance Contrôle Stratégie*, 9 (3), 165-189.
- Piketty Th.**, 2001. *Les Hauts Revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle : inégalités et redistribution, 1901-1998*, Paris, Grasset.
- Poon M.**, 2009. From New Deal Institutions to Capital Markets: Commercial Consumer Risk Scores and the Making of Subprime Mortgage Finance, *Accounting, Organizations and Society*, 34 (5), 654-674. DOI : 10.1016/j.aos.2009.02.003
- Serfati C.**, 1996. Le rôle actif des groupes à dominante industrielle dans la financiarisation de l'économie, in Fr. Chesnais (dir.), *La Mondialisation financière : genèse, coût et enjeux*, Paris, Syros, 143-184.
- Stockhammer E., Wildauer R.**, 2016. Debt-Driven Growth? Wealth, Distribution and Demand in OECD Countries, *Cambridge Journal of Economics*, 40 (6), 1609-1634. DOI : 10.1093/cje/bev070

- Van der Zwan N.**, 2014. Making Sense of Financialization, *Socio-Economic Review*, 12 (1), 99-129. DOI : 10.1093/ser/mwt020
- Walter Ch.**, 1996. Une histoire du concept d'efficience sur les marchés financiers, *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51 (4), 873-905.
- Whitley R.**, 1986. The Transformation of Business Finance into Financial Economics: The Roles of Academic Expansion and Changes in U.S. Capital Markets, *Accounting, Organizations and Society*, 11 (2), 171-192. DOI : 10.1016/0361-3682(86)90029-2
- Zelizer V.**, 1994. *The Social Meaning of Money*, New York, Basic Books.



Ancienne élève de l'ENS Cachan, **Isabelle Chambost** est maître de conférences en sciences de gestion au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Ses travaux de recherche, réalisés au sein du Lirsa\* (EA 4603), portent sur les mécanismes et les processus de financiarisation, leur développement par les intermédiaires financiers, leur diffusion – notamment *via* la pénétration des représentations comptables – et les conséquences sociales et sociétales qui en découlent. Son dernier ouvrage, *Making of Finance: Perspectives from Social Sciences*, coédité avec Marc Lenglet et Yamina Tadjeddine, est paru chez Routledge en septembre 2018.

■ <http://lirsa.cnam.fr/le-laboratoire/membres/isabelle-chambost-maitre-de-conferences-571004.kjsp>  
 ■ [isabelle.chambost@lecnam.net](mailto:isabelle.chambost@lecnam.net)

**Yamina Tadjeddine** est professeur des universités de sciences économiques à l'Université de Lorraine et rattachée comme chercheuse au BETA\*\* (UMR 7522 ; INRA, AgroParisTech, Université de Lorraine, CNRS). Ses recherches portent sur la compréhension socioéconomique des comportements financiers. Elle a publié de nombreux articles scientifiques et de vulgarisation. Elle a publié trois ouvrages. Le dernier, coédité avec I. Chambost et M. Lenglet : *Making of Finance: Perspectives from Social Sciences*, est paru le 26 septembre 2018 chez Routledge. Elle intervient régulièrement dans les médias et auprès de la société civile sur les questions bancaires et financières.

■ <http://www.beta-umr7522.fr/-TADJEDDINE-FOURNEYRON-Yamina>  
 ■ [yamina.fourneyron@univ-lorraine.fr](mailto:yamina.fourneyron@univ-lorraine.fr)

Ancienne élève de l'ENS Cachan, **Caroline Vincensini** est maître de conférences en sciences économiques à l'ENS Paris-Saclay et membre de l'IDHES Cachan\*\*\* (UMR 8533 ; ENS Paris-Saclay, CNRS). Ses recherches concernent les institutions économiques. Après avoir porté sur les transformations institutionnelles en Europe centrale dans les années 1990 et 2000, puis sur l'architecture institutionnelle de l'UEM et les effets de l'UEM sur les nouveaux pays membres, elles s'orientent aujourd'hui vers l'analyse de la production des politiques économiques en France au sein d'organisations variées comme l'Autorité des marchés financiers ou le ministère de l'Économie et des finances, dans le cadre de l'ANR Desorbercy. Elle a notamment publié *Vingt ans de privatisations en Europe centrale. Trois trajectoires de propriété* chez L'Harmattan en 2010.

■ [caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr](mailto:caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr)

\* Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action ; Cnam, 40 rue des Jeûneurs, 75002 Paris.

\*\* Bureau d'économie théorique et appliquée ; UFR Droit, Sciences économiques et Gestion, 13 place Carnot C.O. 70026, 54035 Nancy cedex.

\*\*\* Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société ; ENS Paris-Saclay, Bâtiment Laplace, 2<sup>e</sup> étage, 61 avenue du Président Wilson, 94235 Cachan Cedex.

